

PAROISSE MISSIONNAIRE ET MINISTÉRIELLE

« De sa nature l'Église durant son pèlerinage sur la terre errante est missionnaire » (AG 2 ; cf. Mt 28, 16-20 ; Mc 16, 15-20), mais elle est aussi par nature ministérielle (cf. Rm 12, 4-8). La ministérialité et la mission sont profondément unies car la mission est concrétisée et réalisée à travers la diversité des ministères. Un ministère est un service pour le bien commun ou pour le développement de la mission de l'Église. On peut donc dire que l'Église est missionnaire parce qu'elle est essentiellement ministérielle, une servante. Dans le contexte de l'année de la ministérialité que nous vivons dans l'Institut, nous nous concentrerons dans cet article en particulier sur l'aspect ministériel et charismatique de la mission évangélisatrice de l'Église dans la paroisse.

À la lumière du Concile Vatican II, nous savons que tout baptisé est appelé à être un évangéliste parce qu'il participe aux trois fonctions ministérielles du Christ, Prêtre, Prophète et Roi, et en partage la mission (cf. LG 30-38). Les ministères, tout d'abord, peuvent être classés en deux grands groupes : les ministères laïcs et les ministères de l'ordre sacerdotal. Si l'on part d'une vision hiérarchique de l'Église et d'une vision cléricale du ministère pastoral, les ministères laïcs sont étouffés ou réduits à des services de soutien au prêtre et à sa mission. Par conséquent, les agents pastoraux deviennent de simples collaborateurs, des aides, des "enfants de chœur" ou, comme cela s'est produit dans de nombreuses missions, des "enfants de mission", même s'ils sont adultes. Il y a aussi des prêtres qui consacrent une grande partie de leur temps à des activités propres aux Frères ou à d'autres ministères laïcs, ce qui laisse peu de temps pour les ministères propres à leur sacerdoce.

Une autre pratique très répandue consiste à diviser la paroisse en zones pastorales, chacune étant confiée à un prêtre. Chacun organise et administre son territoire, sa pastorale, son équipe, ses projets, ses gens, sa mission, son argent. Cette zone devient une zone de sa propriété, où les autres missionnaires ne peuvent pas intervenir et sur laquelle, parfois, ils ne peuvent même pas exprimer une opinion. Chacun doit respecter le territoire de l'autre. Le 18^{ème} Chapitre général et la *Evangelii Gaudium* du Pape François nous exhortent à entrer dans un processus de conversion, à passer des modèles cléricaux et hiérarchiques de la mission et du travail pastoral à des modèles basés sur les ministères suscités par l'Esprit Saint, à vivre l'esprit du Concile Vatican II. En vertu du baptême, nous sommes tous égaux : disciples de Jésus mais avec des vocations et des dons différents (cf. LG 30). En utilisant l'expression créée par les évêques d'Amérique latine à Aparecida et utilisée par le pape François, nous affirmons que nous sommes tous des disciples missionnaires de Jésus-Christ (cf. EG 119-121.130-131, Aparecida 184-224).

Il est important de souligner que le baptisé est, avant tout, un disciple de Jésus-Christ et que la rencontre avec Jésus le transforme en missionnaire. Ce Jésus qui l'a fasciné, l'envoie pour évangéliser. « Chaque chrétien et chaque communauté discernera quel chemin le Seigneur demande, mais nous sommes tous invités à accepter cet appel : sortir de notre propre confort et avoir le courage d'atteindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile » (EG 20). Chaque disciple missionnaire devrait faire sienne la passion de Paul pour la mission et s'exclamer : « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! » (1 Cor 9, 16). Évangéliser n'est pas seulement un devoir, mais c'est avant tout un droit pour tout disciple missionnaire de Jésus-Christ.

Aujourd'hui, il est fondamental de croître dans la pluralité et la diversité ministérielles. Les ministères ordonnés et laïcs sont des dons de l'Esprit Saint, donnés précisément pour qu'ils

soient complémentaires en vue d'un but commun : « Il y a diversité de charismes, mais un seul est l'Esprit ; il y a diversité de ministères, mais un seul est le Seigneur ; il y a diversité d'opérations, mais un seul est Dieu, qui opère tout en tous. Et à chacun est donnée une manifestation particulière de l'Esprit pour le bien commun » (1 Co 12, 4-7). La mission aujourd'hui nécessite des modèles pastoraux ministériels. Une paroisse ministérielle missionnaire est dynamique car, à l'écoute de l'Esprit Saint et à la lecture des signes des temps, elle découvre, conçoit, crée et développe de nouveaux ministères et stratégies pastorales.

Je propose ci-dessous deux modèles pastoraux basés sur des ministères, déjà en activité dans différentes parties du monde.

Je ne fais pas mention des ministères ordonnés parce qu'ils sont inhérents à la vocation sacerdotale, mais je mets l'accent sur les ministères laïcs.

➤ ***Dans certaines communautés ecclésiales de base.*** 1. En relation avec la Parole de Dieu : animateur biblique pour coordonner la réflexion biblique dans les petites communautés. 2. En ce qui concerne la formation de la communauté : des catéchistes pour la préparation aux sacrements et pour l'accompagnement même après le sacrement. 3. En relation avec les célébrations liturgiques : ministres de l'accueil, chanteurs, lecteurs, acolytes, ministres extraordinaires de l'Eucharistie. 4. En ce qui concerne la solidarité sociale : formateurs de la conscience politique et des droits de l'homme, ministère de la charité et de la solidarité avec les nécessiteux, ministère de l'organisation et de la mobilisation communautaires.

➤ ***Organisation selon la pastorale.*** Certaines paroisses intègrent la diversité des ministères dans trois types de pastorale : prophétique, liturgique et sociale. Le ministère prophétique : des catéchistes pour la formation de base aux sacrements, des formateurs pour la formation continue de tous

ceux qui exercent un ministère, des coordinateurs pour accompagner les différents groupes paroissiaux, une école de pastorale et une publication périodique pour la formation de tous les responsables et de la communauté paroissiale. 2. La pastorale liturgique : ministres de l'accueil, chorales, chanteurs, proclamateurs de la Parole, acolytes, ministres extraordinaires de l'Eucharistie, coordinateurs de groupes liturgiques, acteurs de la représentation de l'Évangile lors des messes pour les enfants 3. Pastorale sociale : ministres de la solidarité et de la charité, visiteurs des malades, formateurs de la conscience sociale, sur les droits de l'homme et la doctrine sociale de l'Église, hospitalité.

Pour qu'une paroisse organisée sur le plan ministériel fonctionne bien, il est fondamental de pouvoir compter sur un conseil paroissial qui comprend les responsables des ministères ordonnés et laïcs, afin qu'en communion, ils puissent accompagner le processus d'évangélisation, discerner les signes des temps pour comprendre quelles options pastorales doivent être appropriées au contexte et aux temps actuels et quels ministères sont nécessaires pour réaliser le travail missionnaire. Il est également important de compter sur une spiritualité qui aide tous les évangélistes à mieux connaître et aimer leur vocation de disciples missionnaires de Jésus-Christ.

Fernando Mal Gatkuoth